

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE



Nombre de conseillers
- en exercice : 33
- présents : 30
- ayant pris part au vote : 33
- procurations : 3

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

L'an deux mille quatorze et le 17 septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 11 septembre 2014, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ, Maire.

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

☎ 05.62.89.22.89

Etaient présents : M.MARC PERE, M.YVAN NAVARRO, M.JEAN-MARIE VITRAC, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M.NICOLAS COSTES, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M.DAVID ROFE, MME MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIÈRE, MME BRIGITTE COLOMIE, MME KATY COLDER, M.DENIS MOLET, MME ISABELLE GODEAS, MME FLORENCE TOULZE, M.PATRICE ETAVE, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME NATHALIE GAUVRIT, M.JOËL FEUILLERAT, M. DOMINIQUE GIRONNET, MME NADINE MAURIN, M.ERWAN DANIEL, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, MME ISABELLE SEROR, M. ANDRE PAULHIAC, MME ELISABETH ATTELAN.

Etaient absents excusés ayant donné procuration : MME BRIGITTE BEC (pouvoir donné à MME NATHALIE GAUVRIT), M. LAURENT ORTIC (Pouvoir donné à M.JEAN-MARIE VITRAC), M. JACQUES DAHAN (Pouvoir donné à M.ANDRE PAULHIAC).

MME ISABELLE GODEAS a été élue secrétaire

DÉLIBÉRATION n° 2014/133

Objet : Versement de subventions exceptionnelles à 13 associations sportives de la commune

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal la mise en liquidation judiciaire de l'Association Sportive de l'Union et informe l'Assemblée qu'un certain nombre d'associations ont repris leurs activités depuis le 1^{er} septembre 2014.

Ces associations doivent pouvoir se porter acquéreur d'un certain nombre de matériel mis en vente par le liquidateur judiciaire et régler pour certaines des dettes fédérales.

Monsieur Le Maire propose d'attribuer les subventions suivantes :

Activités sportives	Subventions exceptionnelles en € - Septembre 2014 -
A.S.U.F (Football)	15 000
A.S.U.R (Rugby)	18 000
A.S.U.H.B (Hand Ball)	15 000
A.S.U.V.B (Volley Ball)	18 000
L'Union Gym (Gymnastique enfant)	6 500
A.S.U GR Danse (GR et Danse)	5 000
U.C.A (Athlétisme)	5 000
T.C.U (Tennis)	5 000
Dojo Unionais (Arts Martiaux)	5 000
L'Union Tir à L'Arc	10 000
A.S.U.Fit (Gymnastique Fitness Musculation)	22 000
A.S.U.P (Plongée)	1 000
A.S.B.U (Pétanque)	500
Total	126 000 €

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1 :

- A l'unanimité d'accepter le versement des subventions exceptionnelles aux associations sus-citées.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Marc PÉRE

- Transmis le 18 SEP. 2014

- Affiché le 18 SEP. 2014



Pour le Maire et par délégation
Le 1^{er} Adjoint
Yvan Navarro